



# LA COOPERATION SUISSE AU BENIN

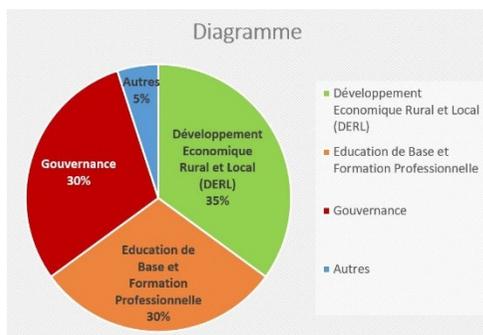


Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

**Direction du développement  
et de la coopération DDC**

Le programme de la Coopération suisse au Bénin 2022-2025 (PROCOBEN) se caractérise par :

- une **continuité dans les trois thématiques prioritaires** de la Suisse dans le pays :  
**1. Gouvernance, 2. Développement économique rural et local, 3. Education de base et formation professionnelle** ;
- une **extension géographique** à deux départements frontaliers supplémentaires au nord (dans une région particulièrement sous pression en thème des actes de violence) ;
- une **diversification des modalités de mise en œuvre** visant à renforcer les effets transformateurs des systèmes;
- l'**engagement avec le secteur privé** ;
- une prise en compte du thème du **changement climatique**, des questions relatives au concept de **Ne laisser personne de côté** et la **Gestion des programmes sensible aux conflits**.



Budget PROCOBEN 2022-2025  
CHF 99.5 millions  
(environ 59.7 milliards FCFA)



**Gouvernance**  
(30 % du Budget global 2022-2025)



**Développement Economique Rural et Local**  
(35% du Budget global 2022-2025)



**Education de base / Formation Professionnelle**  
(30 % du Budget global 2022-2025)



**Autres**  
(5 % du Budget global 2022-2025)

Deux thèmes transversaux la **gouvernance** et le **genre** complètent les activités de la Suisse au Bénin. La Suisse accorde une attention particulière à l'engagement avec le **secteur privé**, le **changement climatique**, les questions de **Ne laisser personnes de côté** et la **Gestion des programmes sensible aux conflits**. Des soutiens sont également apportés à des actions liées au secteur **culturel** et autres **thématiques prioritaires**.

# Développement Economique Rural et Local (DERL)

35 %

Enveloppe budgétaire du programme de coopération suisse Bénin 2022-2025 allouée au Développement Economique Rural et Local (DERL)

70%

Population béninoise vivant de l'agriculture

33%

Part du secteur agricole au PIB

9.6%

Population en insécurité alimentaire



Agriculture hors sol biologique de jeunes maraichers soutenus par la Suisse au Bénin.  
© Coopération suisse au Bénin

La Suisse accompagne la transformation de l'économie béninoise vers une économie plus productive et créatrice de valeur ajoutée. Elle met l'accent sur le secteur agricole et la promotion de l'entrepreneuriat, la création d'emplois et de revenus pour les populations, en particulier pour les jeunes et les femmes.

La Suisse vise notamment le développement économique de huit filières porteuses (Maraîchage, mangue, lait, maïs, manioc, riz, viande, soja) identifiées par les acteurs comme créatrices d'emplois et génératrices de revenus à l'échelle des départements de l'Alibori, du Borgou, de la Donga et de l'Atacora. Ce choix est aligné à la politique agricole nationale.

Elle soutient également, à travers le partenariat avec le secteur privé, la promotion d'un cadre réglementaire national pour le financement du secteur de l'agriculture et de l'élevage, et d'autres secteurs productifs clés de l'économie locale. Cela doit notamment permettre d'améliorer la contribution des Petites et Moyennes Entreprises (PME) à la productivité de l'économie nationale.

Des mesures d'adaptation au changement climatique et de réduction de risques de catastrophe sont systématiquement intégrées dans les activités de construction et de réhabilitation d'infrastructures économiques et marchandes clés.

Six programmes composent le domaine du DERL :

1. Programme d'Appui au Secteur du Développement Rural (PASDeR);
2. Programme de Développement des Infrastructures Economiques et Marchandes au Bénin (P-DIEM) ;
3. Programme Entrepreneuriats Stratégiques Pour des Opportunités d'Investissements Renforcés (ESPOIR) ;
4. Programme d'Appui au Plaidoyer des Faïtières des Organisations Socioprofessionnelles Agricoles et Artisanas (AP/OSP);
5. Programme d'Appui au Fonds Nationaux de Développement du Secteur Agricole (A FONDS) ;
6. Programme d'Appui aux Initiatives dans le secteur de l'Elevage et la cohésion sociale (PAIE).

# Programme Appui au Secteur du Développement Rural (PASDeR)



Fromage wagashi produit par les femmes du PASDeR © Coopération suisse au Bénin

## Promouvoir les filières agro-alimentaires et augmenter les emplois et les revenus

### Programme

Durée : 2012 – 2025

Budget : CHF 27'325'180, soit env. 16,4 milliards FCFA

### Phase actuelle

Durée : 2020 – 2024

Budget : CHF 10 millions, soit env. 6 milliards FCFA

### Partenaires/Acteurs

**Mandataire** : Consortium Swisscontact-LARES

**Partenaires** : Organisations Socioprofessionnelles Paysannes (OSP) Borgou/Alibori/Atacora /Donga (UDP, UDOPER), MAEP, 27 Communes, Association des communes, Canal Développement ONG.

### Zone d'intervention

Départements : Atacora, Donga, Borgou Alibori

### Citation

*« La mini-laiterie COLABEST facilite l'accès aux marchés urbains et régionaux puisque les produits transformés sont vendus à Parakou, Kandi, Niger et même au Nigéria. Elle apporte une plus-value aux éleveurs et à notre union au regard de la vente directe de lait frais ou de fromage wagashi aux consommateurs »*

ISSA DEMO Djoudé, Assistante Technique OSP

Au Bénin, l'agriculture constitue la principale source d'emploi et de revenu. Des réformes ont été initiées par le gouvernement pour promouvoir les filières agricole et animale.

Dans le cadre du Programme d'Appui au Secteur du Développement Rural (PASDeR), la Suisse contribue à améliorer les conditions de vie des populations rurales dans 27 communes du Nord du Bénin, à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire en améliorant les performances des exploitations familiales paysannes (EFP) et des filières agropastorales sélectionnées.

Le PASDeR promeut 8 des 14 filières nationales prioritaires (maïs, riz, lait, igname, manioc, maraîchage, viande et arboriculture-Mangué) identifiées comme génératrices d'emploi et de revenus, y compris pour les jeunes et les femmes.

Plus de 37'000 EFP dont 15'770 femmes sont impactées grâce au PASDeR. 28'500 ont bénéficié d'une augmentation du revenu (dont près de 7'500 femmes). En 2021, le taux d'accroissement des revenus nets moyens annuel des EFP ciblées est de 30% (22% hommes et 49% femmes). 72% des EFP ciblées vendent leur production à prix rémunérateurs. Depuis le début du programme, 6'000 emplois (4'687 hommes, 1'362 femmes) ont été créés.

# Programme de Développement des Infrastructures Économiques et Marchandes (P-DIEM)



Boutiques en deux étages au marché de Malanville construites en matériaux locaux par PIEM  
© Coopération suisse au Bénin

## Programme

Durée : 2013 – 2026

Budget : CHF 30 millions  
soit env. 18 milliards FCFA

## Phase actuelle

Durée : 2022 – 2026

Budget : CHF 10 millions  
Environ 6 milliards FCFA

## Partenaires/Acteurs

**Mandataire** : Organisation Néerlandaise de Développement (SNV Bénin).

**Partenaires** : 24 Communes dans les départements de l'Alibori, de l'Atacora, du Borgou, des Collines, de la Donga, et du Zou / Organisations socioprofessionnelles agricoles et artisanes / Ministères de la décentralisation, des finances, du cadre de vie, de l'agriculture, des enseignements techniques et professionnels et des petites et moyennes entreprises et services déconcentrés.

## Zone d'intervention

Départements : Borgou Alibori, Collines, Atacora, Donga et Zou.

## Citation

**« Le Bénin dispose désormais de l'expertise pour promouvoir à grande échelle les constructions en matériaux locaux de qualité et dans le respect de l'environnement ».**

Bénéficiaire de la Formation en technique de construction en Brique de Terre Comprimée

## Dynamiser les économies locales grâce aux infrastructures marchandes en matériaux locaux

Afin de dynamiser l'économie locale, le Programme de Développement des Infrastructures Économiques et Marchandes (PDIEM) rénove depuis 2013 des infrastructures économiques et marchandes. Le programme dynamise l'économie locale, renforce la capacité des collectivités territoriales, promeut l'entrepreneuriat local et valorise les matériaux locaux. La dernière phase réalisera de nouvelles infrastructures structurantes dans les 4 départements du nord et transférera les acquis aux acteurs institutionnels publics.

Ces constructions permettent non seulement aux communes d'accroître leurs compétences en matière de passation et gestion de marché, mais également de générer des taxes qui contribuent à entretenir les marchés et sont réinvesties pour des services publics.

De nombreux jeunes architectes, ingénieurs et techniciens en Brique de Terre Comprimée (BTC), chefs de services techniques des mairies et artisans (briquetiers, maçons, électriciens, plombiers, coffreurs, charpentiers, soudeurs, etc.) ont par ailleurs été formés en technique de construction en terre. Des entreprises locales de construction sont enfin encouragées à s'engager dans la construction en matériaux locaux, générant ainsi des opportunités pour les économies locales.

# Entrepreneuriats Stratégiques Pour des Opportunités d'Investissements Renforcés (ESPOIR)



Formation en pâtisserie par les jeunes entrepreneurs du projet BeniBiz, © Coop.suisse au Bénin / Technoserve

## Soutenir le développement d'entreprises pour une économie locale renforcée

### Programme

Durée : 2012 – 2026  
Budget : CHF 15 millions  
soit env. 9 milliards FCFA

### Phase actuelle

Durée : 2022 – 2026  
Budget : CHF 5'950'000  
soit env. 3,87 milliards FCFA

### Partenaires/Acteurs

Technoserve / Ambassade du Royaume des Pays-Bas / Union Européenne / Ministère des PME et de la Promotion de l'Emploi / Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche / Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle

### Zone d'intervention

Couverture nationale

### Citation

**« Après 43 ans dans la mode et la couture, j'étais prête à aller à la retraite. Je me disais avoir tout accompli. Je pensais mettre mon atelier et mon centre de formation en gérance car les revenus n'étaient plus conséquents. Mais depuis mon intégration à BeniBiz, j'ai l'impression que c'est maintenant que ma carrière démarre ».**

Lucie KATANGA, Styliste à Natitingou

L'économie béninoise est caractérisée par une faiblesse du secteur privé, un secteur financier peu développé et un marché d'emploi restreint pour les jeunes et les femmes. Il faut noter un cadre législatif encourageant mais qui peut être amélioré pour favoriser davantage le secteur privé.

A travers le programme ESPOIR 3 (démarré en septembre 2022), la Suisse contribue à la phase 2 du projet Benin Business (BeniBiz), mis en œuvre par l'ONG TechnoServe et cofinancé par l'Ambassade des Pays-Bas et l'Union Européenne. Le programme contribuera à augmenter les opportunités économiques (impact territorial) sur le territoire national et à forger un environnement propice à la croissance durable des entreprises au Bénin (impact systémique).

ESPOIR 3 vise à accompagner directement 6'720 pré-entreprises de subsistance, 2200 micro-entreprises, 1220 petites entreprises, 450 micro-détaillants et 135 entreprises vertes. Indirectement, ce sera 6'900 entreprises qui seront bénéficiaires de l'impact écosystémique. Les entreprises appuyées par ESPOIR3 contribueront ainsi à la dynamisation de l'économie locale et participeront, de par le focus du programme sur le Nord, à la réduction de la fragilité multidimensionnelle.

Les formations entrepreneuriales dispensées dans le cadre d'ESPOIR 2 (qui a pris fin en août 2022) ont permis à plus de 5'000 jeunes entrepreneurs, femmes et hommes, d'augmenter leurs chiffres d'affaires d'environ 90% en moyenne. Leurs entreprises créent également des emplois pour les femmes et les jeunes (≤ 35 ans). Les entrepreneurs améliorent leur confiance en soi et adoptent les bonnes pratiques de gestion.

# Programme d'Appui au Plaidoyer des Faïtières des Organisations Socio-professionnelles Agricoles (AP/OSP)



Séminaire d'imprégnation des députés sur la Loi d'Orientation Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (LOASAN).  
© Coopération suisse au Bénin

## Renforcer le cadre politico-juridique et institutionnel du secteur agricole

### Programme

Durée : 2014 – 2024

Budget : CHF 12'570'000

soit env. 7,542 milliards FCFA

### Phase actuelle

Durée : 2020 – 2024

Budget : CHF 6'000'000,

soit env. 3,6 milliards FCFA

### Partenaires/Acteurs

Ministère de l'Agriculture, de

l'Élevage et de la Pêche (MAEP) /

Faïtières OSP nationales : PNOPPA,

ANOPER, FUPRO, ANAF, SYNPA,

OP filières Riz, Mangue et

Maraîchage : FENOMA, FENAPROM,

CCRB, Chambre Nationale

d'Agriculture (CNA) / Structures

accompagnantes : SYG-Conseils et

Institut Phénix (IP).

### Zone d'intervention

Couverture nationale

### Citation

**« La Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin (PNOPPA) fait ses preuves dans la co-gouvernance du secteur »**

Charles GNANGASSY, Directeur Exécutif  
FUPRO-Bénin

Bien qu'il représente 33% du Produit Intérieur Brut (PIB) du Bénin, le secteur agricole, y compris l'élevage, demeure principalement informel. Dans ce contexte, le cadre juridique et les politiques nationales ne permettent pas aux exploitations familiales de se développer suffisamment, tandis que les organisations locales et les faïtières du secteur peinent à influencer les processus d'élaboration et de mise en œuvre de politiques agricoles.

Par le Programme d'Appui au Plaidoyer des Faïtières des Organisations Socio-professionnelles Agricoles, la Suisse soutient le renforcement des OSP faïtières et des filières afin qu'elles fournissent de meilleurs services à leurs membres. La Suisse les appuie également pour qu'elles mènent un dialogue politique qui promeuve l'adoption de législations, de politiques et stratégies nationales favorables au développement du secteur agricole, et notamment aux exploitations familiales paysannes.

Grâce au programme AP-OSP, les OSP accompagnées deviennent plus influentes et visibles dans l'environnement politique et stratégique du secteur agricole. Des plaidoyers d'importance nationale ont été menés par les OSP et ont permis notamment : 1/ la promulgation par le Chef de l'Etat de la Loi d'Orientation Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (LOASAN), et du code pastoral ; 2/ l'approbation du code de l'élevage par le gouvernement ; 3/ l'opérationnalisation du Fonds National de Développement Agricole (FNDA) ; 4/ l'application du code foncier et domanial.

Par ailleurs, les aspects liés à l'égalité du genre ont été intégrés dans les mécanismes de financement agricole grâce aux plaidoyers des OSP.

# Programme d'Appui au Fonds Nationaux de Développement du Secteur Agricole (A FONDS)



Mangues produites par la Fédération National de Producteurs de Mangues du Bénin (FenaproMA)  
© Coopération suisse au Bénin

## Programme

Durée : 2017 – 2030

Budget : CHF 25'250'000  
soit env. 15 milliards FCFA

## Phase actuelle

Durée : 2018 – 2023

Budget : CHF 10'000'000,  
soit env. 5,6 milliards FCFA

## Partenaires/Acteurs

Fonds National de Développement Agricole (FNDA) / Commission Nationale des Finances Locales (CONAFIL) / Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA) / Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) / Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL) / Ministère chargé de l'Economie et des Finances (MEF).

## Zone d'intervention

Couverture nationale

## Citation

**« Depuis la liquidation de la Caisse Nationale de Crédits Agricoles dans les années 80, le FNDA s'annonce comme une opportunité révolutionnaire pour les acteurs du secteur agricole du Bénin »**

La Direction Générale du FNDA

## Soutenir la mise en place de dispositifs communs et pérennes de financement du secteur agricole

Le Bénin s'est doté d'un dispositif national pour financer le secteur agricole.

Le programme d'Appui aux Fonds Nationaux de Développement du Secteur Agricole (A FONDS) de la Suisse vise à accroître les investissements publics et privés dans les filières agropastorales prioritaires, par des subventions ciblées et des instruments financiers adaptés. L'objectif est d'améliorer chiffres d'affaires, revenus, emplois et la sécurité alimentaire du pays.

Par le biais de ces actions, le Programme A FONDS vise l'amélioration des performances des exploitations agricoles et des entreprises rurales; l'amélioration de l'efficacité du secteur de la commercialisation et de la transformation des produits agricoles par le conseil agricole et des crédits; et une meilleure gestion des infrastructures agricoles.

La vision commune du Bénin et de la Suisse est que les financements soient progressivement transférés au sein de mécanismes nationaux durables et fonctionnels.

Grace à l'appui de la Suisse, l'engagement de nouveaux bailleurs et de l'Etat, les fonds sectoriels sont opérationnalisés, et le volume de financement croît d'année en année.

# Programme d'appui aux Initiatives dans le secteur de l'élevage et à la cohésion sociale (PAIE)



Abrevoir construit par la Suisse dans le domaine du DERL. \_© Coopération suisse au Bénin

## Assurer le développement économique inclusif et la cohésion sociale

### Programme

Durée : 2023 – 2025

Budget : CHF 5'500'000

soit env. 3,437 milliards FCFA

### Phase unique

Durée : 2023 – 2025

Budget : CHF 5,5 millions,

soit env. 3,437 milliards FCFA

### Partenaires/Acteurs

**Contribution** : Ministère de l'Economie et des Finances et de la coopération (MEF)

**Partenaires** : Présidence de la République (le Secrétariat Général et le Haut-Commissariat à la Sédentarisation des Eleveurs HCSE) ; Les collectivités territoriales et les associations des communes. ; Les organisations socioprofessionnelles OSP (coopératives vivant dans les campements, ANOPER, APESS)

### Zone d'intervention

Composante nationale et territoriale

(Départements Atacora, Donga, Borgou Alibori)

### Citation

*« Près de 30 000 animaux viennent s'abreuver chaque jour au barrage de Gnel Boucatou (Kalalé), presque le double de sa capacité avant réaménagement, dans le cadre des initiatives de réhabilitation des infrastructures agropastorales par la Coopération suisse au profit des organisations d'éleveurs. »*

Capitalisation des actions de la Suisse dans le domaine du DERL au Bénin

La compétition autour de l'exploitation des ressources naturelles cause des tensions intercommunautaires, à risque d'être instrumentalisées par l'extrémisme violent.

Le gouvernement du Bénin (GoB) a initié des réformes pour améliorer la productivité liée à l'élevage et mieux gérer l'espace pastoral avec le soutien financier et technique des bailleurs (BM, BAD, BOAD, FIDA).

La contribution de la Suisse au programme de promotion de l'élevage du GoB vise à renforcer la cohésion sociale par le renforcement des mécanismes de concertation, et à piloter un modèle de gestion spatiale pour une meilleure productivité et une mobilité pastorale réduite.

Il s'agit de réaliser au minimum 6 unités pastorales, équivalent à un aménagement spatial pour environ 27'000 personnes et 66'000 têtes de bovins. Cette demi-douzaine de pilotes permettra d'évaluer l'approche et de la mettre à l'échelle si les résultats sont probants. Pour le succès, une démarche participative et inclusive (multi-acteurs) est impérative, avec comme base l'adoption systématique d'une approche de gestion de projet sensible au conflit (GPSC).

# Education de base et formation professionnelle

30 %

Enveloppe budgétaire du programme de coopération suisse Bénin 2022-2025 allouée à l'Education de base et formation professionnelle



Une classe d'intervention du Programme d'Appui à la Qualité de l'Education (PAQUE).  
© Coopération suisse au Bénin

54%

Population adulte analphabète

La Suisse appuie l'éducation de base, pour un accès plus inclusif et une qualité renforcée, y compris par la promotion des technologies numériques. Dans un contexte marqué par un taux élevé d'enfants non-scolarisés ou déscolarisés, une attention particulière est accordée au maintien et à la réintégration des enfants, et en particulier des filles, dans le cursus scolaire ou la formation professionnelle. A cette fin, des alternatives éducatives sont notamment proposées, et la gestion décentralisée de l'alphabétisation est renforcée.

35%

Taux d'abandon scolaire dans le cycle primaire

La Suisse s'engage également fortement en faveur de la formation professionnelle duale par apprentissage. En collaboration avec le secteur privé, des formations certifiantes pour différents profils d'entrée sont développées, en particulier dans les secteurs de l'artisanat et de l'agriculture. Ces actions ciblent notamment les jeunes les plus vulnérables, exclus du système de formation formel et issus des régions les plus exposées à la radicalisation, et visent à mieux répondre aux besoins du secteur privé en termes de marché du travail.

43%

Population de moins de 15 ans

Quatre programmes sont mis en œuvre dans le domaine Éducation de base et Formation professionnelle :

1. Programme d'Appui à l'Éducation et à la Formation des Enfants exclus du système éducatif (PAEFE) ;
2. Programme d'Appui à la Gestion Décentralisée de l'Alphabétisation (PAGEDA) ;
3. Programme d'Appui à la Qualité de l'Éducation (PAQUE) ;
4. Programme de Formation Professionnelle et Renforcement de Capacités pour l'Emploi (FORCE).



# Programme d'Appui à l'Education et à la Formation des Enfants Exclus (PAEFE)

## Les centres barkas : une éducation bilingue



Les filles des centres barkas du PAEFE  
© Coopération suisse au Bénin

### Programme

Durée : 2011 – 2024

Budget: CHF 27 millions  
soit env. 16.2 milliards FCFA

### Phase actuelle

Durée : 2021 – 2025

Budget : CHF 9'500'000  
soit env. 5.7 milliards FCFA

### Partenaires/Acteurs

Consortium Helvetas-SOLIDAR/  
Ministère des enseignements maternel  
et primaire (MEMP) / Ministère des  
Enseignements secondaire, technique  
et de la Formation professionnelles  
(MESTFP).

### Zone d'intervention

Départements : Borgou, Alibori,  
Atacora et Donga

### Citation

**« Les enfants du PAEFE ont plus de chance que ceux du système formel parce qu'ils commencent avec la langue maternelle pour aller au français. Ce serait formidable si l'école formelle pourrait faire de même pour donner plus de chance aux apprenants. »**

Dolorès DJESSOUHO, animatrice de  
PAEFE à N'Dali

Bien que l'accès à l'école se soit amélioré au cours des dernières années, un grand nombre d'enfants béninois demeurent encore exclus du système éducatif.

Le Programme d'Appui à l'Education et à la Formation des Enfants Exclus (PAEFE) offre aux enfants non scolarisés ou déscolarisés âgés de 9-15 ans une éducation adaptée aux réalités socioéconomiques de leur milieu. Il permet notamment de développer un enseignement bilingue de 4 ans avec une passerelle vers l'enseignement général ou vers la formation professionnelle.

Entre 2011 et 2020, 98 centres barkas ont été créés dans les départements du Borgou et de l'Alibori. Plus de 10'000 enfants dont plus de la moitié sont des filles y ont été reçus. Ils ont été encadrés par 196 animateurs/trices, dont 98 femmes.

La crise sanitaire du Covid-19 a entraîné une interruption momentanée des activités pédagogiques dans les centres Barka. Cependant, des mesures ont été prises rapidement pour assurer la continuité de l'offre éducative pour tous les enfants. Ainsi, des supports audio et visuels ont été conçus et diffusés à travers les médias locaux. Sur les 752 apprenants ayant composé pour l'obtention du CEP en 2022, 469 soit un taux de 76% ont pu réussir, et ont pu ainsi continuer vers le collège. 685 enfants sortis des centres Barka sont inscrits en formation professionnelle dans divers métiers de l'artisanat.

Un appui est apporté au gouvernement pour l'extension des alternatives éducatives dans les départements de l'Atacora et de la Donga. 78 centres seront ouverts pour cette année 2022-2023. Une passerelle avec la formation professionnelle est en cours d'expérimentation pour ces jeunes.

# Programme d'Appui à la Gestion Décentralisée de l'Alphabétisation au Bénin (PAGEDA)



Centre d'Alphabétisation du PAGEDA à Kandji  
© Coopération suisse au Bénin

## L'alphabétisation comme levier de changement et de renforcement du capital humain

### Programme

Durée : 2016 - 2027

Budget : CHF 19'450'000  
soit env. 16,5 milliards FCFA

### Phase actuelle

Durée : 2021 – 2025

Budget : CHF 8'150'000  
soit env. 4,890 milliards FCFA

### Partenaires/Acteurs

Apprenant-e-s / Communautés à la base, Communes & intercommunalités / Services déconcentrés de l'Etat / Organisations socioprofessionnelles / Ministère des enseignements Secondaires, Techniques et de la Formation Professionnelle (MESTFP) / Direction de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (DAPLN)

### Zone d'intervention

Départements : Borgou, Alibori, Atacora et Donga

### Citation

**« Nous qui sommes mal nés, nous devons savoir saisir les opportunités de l'éducation non formelle ».**

OROU S. Salifatou, néo alphabète en Fulfuldé, aujourd'hui enseignante dans un des centres d'alphabétisation du PAGEDA

Au Bénin, la demande en alphabétisation est en constante augmentation en raison de la forte croissance démographique et de la faiblesse de la couverture des services sociaux dont l'éducation. Globalement, 51% des femmes contre 34% des hommes n'ont aucun niveau d'instruction. La situation par département montre que les proportions de la population sans aucun niveau d'instruction sont les plus élevées dans l'Alibori (77 % pour les femmes et 67 % pour les hommes), le Borgou (63 % pour les femmes et 50 % pour les hommes), la Donga (69% pour les femmes et 57% pour les hommes) et l'Atacora (62 % pour les femmes et 46 % pour les hommes).

La phase 2 du Programme d'Appui à la Gestion Décentralisée de l'Alphabétisation vise à renforcer les efforts du gouvernement du Bénin et des communes pour permettre à 30'000 citoyen-ne-s dont 50% de femmes, principalement les jeunes entre 15 - 30 ans, exclus du système éducatif formel, d'acquérir des compétences de la vie courante, d'exercer pleinement leur droit de citoyenneté et promouvoir leur insertion professionnelle.

De 2016 à 2021, 1132 centres d'alphabétisation ont été ouverts, et quelques 30'848 apprenants-e-s (dont 17'423 femmes) de 13 corps de métiers différents ont bénéficié d'un enseignement en cinq langues : le Baatonu, le Fulfuldé, le Dendi, Boo et le Yoruba. L'ouverture et l'animation de 87 bibliothèques villageoises fixes et 28 itinérantes permettent par ailleurs aux apprenants-e-s de poursuivre l'apprentissage et de renforcer leurs acquis.

La Suisse, à travers son dialogue politique auprès de l'Etat, des services déconcentrés, des communes et des organisations socioprofessionnelles, s'engage en faveur de la gestion décentralisée de l'alphabétisation et d'un meilleur financement du secteur.

# Formation professionnelle et Renforcement de Capacités pour l'Emploi (FORCE)



Salle de formation pratique des électriciens bâtiment Liweitari, Natitingou © Coopération suisse au Bénin

Faciliter l'employabilité des jeunes à travers le développement de leurs compétences techniques et professionnelles pour contribuer au développement du Bénin

## Programme

Durée : 2019 – 2032

Budget : CHF 26'300'000  
soit env. 15 milliards FCFA

## Phase actuelle

Durée : 2022 - 2026

Budget : CHF 9.700.000  
soit environ 5.8 milliards FCFA

## Partenaires/Acteurs

Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (MESTFP)/ Faïtières patronales/ Swisscontact, ADET, Centres de formation professionnels et d'apprentissage publics et privés

## Zone d'intervention

Couverture nationale

## Citation

**« Beaucoup de formations existent dans le domaine de l'artisanat mais dans la plupart des cas, ces formations ne sont pas de bonnes qualité et leurs contenus ne sont plus d'actualité. En plus les coûts de la formation sont trop élevés pour les jeunes provenant de milieux défavorisés. En décidant de s'attaquer à ces facteurs, FORCE suscite beaucoup d'espoir. »**

Barnard Agbangla, Chargé de programme  
Education, Coopération suisse au Bénin

En dépit d'une croissance économique stable, le Bénin ne parvient pas à répondre efficacement à la demande en éducation et formation de la jeunesse générée par une forte croissance démographique. Dans ce contexte, la formation, l'employabilité et l'insertion de la jeunesse dans le tissu économique du pays est un enjeu capital.

Forte de son expertise reconnue, la Suisse soutient la mise en place d'un système de formation professionnelle duale, diversifié et de qualité.

Le Programme de Formation professionnelle et Renforcement de Capacités pour l'Emploi (FORCE) accompagne les faïtières patronales à s'investir concrètement dans la formation professionnelle et à progressivement piloter le système de formation professionnelle conjointement avec l'Etat. Une offre de formation qui répond et tient dûment compte des besoins de l'économie et des entreprises sera ainsi développée, et le système de formation amélioré.

Dans le cadre du programme FORCE, les réformes décidées par la stratégie nationale de formation professionnelle et du Plan Sectoriel de l'Education (PSE) seront par ailleurs mises en œuvre grâce à un dialogue politique coordonné des bailleurs de fonds et des faïtières patronales.

L'accès des jeunes à une formation de qualité dans ces métiers renforcera ainsi leur employabilité/insertion et contribuera à la croissance économique du pays.



Une classe d'intervention du PAQUE  
© Coopération suisse au Bénin

## Une éducation de qualité pour tous

### Programme

Durée : 2019 - 2031

Budget CHF 20'000'000  
soit env. 12 milliards FCFA

### Phase actuelle

Durée : 2019 – 2024

Budget : CHF 8'500'000  
soit env. 5 milliards FCFA

### Partenaires/Acteurs

Secteur privé  
Organisation suisse à but non lucratif  
UNICEF, Action Education, Plan  
International Bénin, MEMP, MEFSTP

### Zone d'intervention

Départements : Borgou, Alibori,  
Atacora, Donga et Zou.

### Citation

**« A Koni, commune de Nikki, l'UNICEF et la Coopération suisse soutiennent le projet de champ scolaire porté par les communautés dans le cadre du PAQUE. 500 plants d'anacardiens ont été mis en terre sur un espace de 5 hectares situé sur le domaine de l'école. A terme, le revenu de l'exploitation de ce champ servira à financer l'école de Koni. »**

Mission conjointe UNICEF/Coopération suisse de suivi du PAQUE

L'éducation au Bénin souffre d'un manque de qualité : enseignants en nombre insuffisant et pas bien formés, matériel scolaire et encadrement pédagogique insuffisants. La Suisse s'est engagée fortement pour la formulation du nouveau Plan sectoriel de l'éducation 2018-2030.

Forte de son expertise en matière d'éducation et sur la base des résultats clés obtenus à travers les autres programmes du portefeuille éducation, la Coopération suisse à travers sa contribution au PAQUE vise à améliorer la qualité de l'éducation et des résultats de l'apprentissage au niveau de l'éducation de base au Bénin.

Les groupes bénéficiaires de ce programme sont :

- 1'090'000 élèves dont 50% de filles répartis dans 1'820 établissements scolaires des départements de l'Atlantique, du Zou, du Borgou, de l'Alibori et de l'Atacora;
- Enseignants de 1'820 établissements scolaires de l'Atlantique, du Zou, du Borgou, de l'Alibori et de l'Atacora ;
- Élèves-instituteurs et élèves professeurs
- Inspecteurs et conseillers pédagogiques.

A moyen terme, le taux d'achèvement de l'éducation de base, notamment celui des filles, et les acquis d'apprentissage se seront améliorés.

Les rôles et responsabilités des ministères de l'éducation primaire et secondaire et des communes dans le suivi du travail des enseignants seront clarifiés et renforcés, en particulier dans les départements défavorisés du nord (Borgou, Alibori, Atacora).

## 30 %

Enveloppe budgétaire du programme de coopération suisse Bénin 2022-2025 allouée à la Gouvernance

## 4.45%

Femmes élues conseillères locales au plan national

## 4,41%

Pourcentage annuel moyen du budget de l'Etat alloué aux communes en 2021 contre 4,69% en 2020

## 7

Communes sur 14 des départements (Alibori, Borgou ) sont dans le Top 20 à l'issue des audits FADeC 2019

## 72ème

Classement du Bénin sur 180 pays : Indice de Perception de la Corruption 2020

## 84

Associations des Usagers des services publics ayant adressé des plaintes aux autorités communales.



Panneaux solaires installés à la mairie de Kandi par le programme d'Appui au Secteur de la Gouvernance Locale (ASGoL) auquel a succédé le programme Appui à la Gouvernance locale et au Renforcement de l'Attractivité territoriale (AGORA).\_ © Coop. Suisse Bénin.

Dans le domaine de la Gouvernance, la contribution suisse vise l'amélioration de l'accès de toute la population béninoise à des services de base de qualité à travers une décentralisation accrue et effective. Grâce au renforcement des compétences des communes et à l'augmentation des transferts des ressources au niveau communal, les collectivités territoriales peuvent ainsi mieux mettre en œuvre les plans de développement locaux et travailler à l'établissement de conditions cadres favorables à un développement territorial durable.

L'appui de la Suisse à la coopération transfrontalière, dans la sous-région et en particulier dans le Dendiganda, zone frontière entre le Bénin, le Niger et le Nigéria, poursuit cette même ambition d'un renforcement de la présence de l'Etat dans les espaces reculés. A cette fin, les capacités des collectivités locales et de leurs faitières transfrontalières sont renforcées de manière à ce qu'elles disposent de capacités pour fournir des services de qualité aux populations.

Le transfert de ressources financières s'accompagne d'un renforcement des capacités pour une meilleure redevabilité des exécutifs locaux et de leurs administrations. La Suisse encourage également la participation inclusive de la société civile aux actions publiques.

La Suisse accorde une attention particulière au renforcement du leadership politique féminin, à la budgétisation sensible au genre et à la lutte contre les violences basées sur le genre.

Quatre programmes sont développés par la Coopération suisse au Bénin dans le domaine de la Gouvernance locale et décentralisation :

1. Appui à la Gouvernance locale et au Renforcement de l'Attractivité territoriale (AGORA)
2. Programme Redevabilité
3. Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC)
4. Programme d'Appui à l'Egalité du Genre au Bénin (PAEG).

# Appui à la Gouvernance locale et au Renforcement de l'Attractivité territoriale (AGORA)



Groupe de travail d'acteurs communaux lors de l'élaboration du Schéma Directeur d'aménagement communal © Coopération suisse au Bénin

## Programme

Durée: 2021 – 2032

Budget: CHF 35'300'000

soit env. 21.180 milliards FCFA

## Phase actuelle

Durée : 2022 - 2026

Budget: CHF 13'000'000

soit env. 7, 8 milliards FCFA

## Partenaires/Acteurs

Communes des départements du Borgou, de l'Alibori, de l'Atacora et de la Donga et leurs intercommunalités / Préfectures / Services déconcentrés de l'Etat/ Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) / Ministères en charge de la Décentralisation, du Cadre de Vie et de l'Intérieur.

## Zone d'intervention

Départements : Borgou, Alibori, Atacora, Donga

## Citation

**« AGORA contribue à la mise en place d'un environnement qui favorise l'attractivité territoriale et la promotion du développement économique local, gage d'un développement inclusif des espaces territoriaux des quatre départements du Nord Bénin ».**

Serge-Camille Tonoukouin, Chargé de Programme Gouvernance, Coopération suisse au Bénin.

## Des communes au service des populations et du développement local

Les processus de décentralisation et de déconcentration sont les fondements du développement à la base et de l'élaboration de réponses adéquates aux besoins des populations. Si ces processus ont connu des avancées notables ces dernières années, nombreux sont les défis qui restent à relever.

Fort de son expertise et de sa crédibilité dans le secteur de la décentralisation, la Suisse poursuit le renforcement des compétences des collectivités territoriales du Bénin pour un accès amélioré des populations à des services de base de qualité et à la mise en place de conditions favorables au développement économique local.

Le Programme AGORA par le biais des associations d'intercommunalités participe au renforcement des capacités des autorités et personnel communales en vue de la production et la délivrance de services publics de qualité. Un appui est également alloué aux communes pour la mise en œuvre des différents instruments de planification spatiale existants, ce qui permet la mise en place d'un environnement favorable à l'attractivité territoriale et à la promotion de développement économique.

Dans un contexte d'insécurité croissante dans les pays limitrophes, le développement local des communes doit s'inscrire dans une approche transfrontalière qui tienne compte des dynamiques existantes ainsi que des réalités vécues et permette le désenclavement des espaces.

Grâce à un plaidoyer concerté et ciblé, AGORA participe à la création des conditions d'un environnement juridique, politique et institutionnel favorables à la décentralisation et au développement territorial par les autorités nationales et déconcentrées.





Education à la citoyenneté et restauration des valeurs citoyennes : Bénéficiaires du FOSIR lors de la phase 1 du Programme Redevabilité  
© Coopération suisse au Bénin

## L'éveil citoyen au service du développement et de la démocratie locale

### Programme

Durée : 2016 – 2027

Budget : CHF 18'100'000  
soit env. 10 milliards FCFA

### Phase actuelle

Durée : 2020 – 2024

Budget : CHF 9'600'000,  
soit env. 6,3 milliards FCFA

### Partenaires/Acteurs

Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin (FERCAB) - WANEP-Bénin /Plateforme Electorale des OSC / Ministère de la Justice - Social Watch Bénin - ALCRER - Acteurs de la société civile bénéficiant des appels à projets du Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FOSIR). Inspection Générale des Finances.  
**Opérateur de suivi et coordination** : GFA Consulting Group

### Zone d'intervention

Couverture nationale

### Citation

**« La redevabilité contribue à la gouvernance participative. Elle se caractérise par l'obligation des officiers publics ou privés d'informer sur leurs activités et à expliquer leurs démarches ainsi que la capacité des instances compétentes à imposer des sanctions sur les détenteurs du pouvoirs qui violent le principe de transparence. »**

Abel Mahoulikponto, DeJésus Comédy Club, lors du Lancement de courts-métrages sur la Redevabilité

La phase 1 a contribué à l'émergence d'une conscience civique renforcée sur tout le territoire. Le programme a permis la réalisation et la diffusion de plus de 2000 émissions et coproductions radiophoniques, la mise à disposition de fonds à près de 50 organisations de la société civile (OSC) pour des projets d'éducation à la citoyenneté. Ces actions ont impacté plus de 50'000 personnes, dont une majorité de jeunes.

La Suisse mettra à profit sa valeur ajoutée en termes d'engagement sur la durée, de discrétion, de fiabilité et de transparence pour contribuer, lors de la 2<sup>ème</sup> phase du programme, à renforcer les capacités d'interpellation de la société civile et les efforts des autorités pour lutter contre la corruption et l'impunité, ce qui leur permettra de pouvoir mieux assumer leurs responsabilités dans la délivrance de services publics de qualité à la population.

La cohérence interne du programme repose sur plusieurs piliers. Tout d'abord le pilier conceptuel qui repose sur l'approche basée sur les droits humains qui fait rencontrer des détenteurs de droits et des porteurs d'obligations. Un deuxième pilier présente 4 points d'entrée distincts (les effets) pour traiter les questions de redevabilité de façon structurée et complémentaire. Finalement, le programme intégrera dans une approche systémique les actions sur 3 dimensions de la redevabilité : sociale, financière et électorale.



Dotation d'écoles en mobiliers scolaires sur fonds FADeC © Coopération suisse au Bénin

## Programme

Durée : 2016 – 2028

Budget : CHF 25'000'000

soit env. 16,5 milliards FCFA

## Phase actuelle

Durée : 2020 – 2023

Budget : CHF 9'650'000

soit env. 6,3 milliards FCFA

## Partenaires/Acteurs

Secrétariat Permanent (SP) de la Commission des Finances Locales (CONAFIL) / Services techniques du Ministère des Finances : Inspection Générale des Finances (IGF) et Inspection Générale des Affaires Administratives (IGAA) / Communes et leurs intercommunalités.

## Zone d'intervention

Couverture nationale

## Citation

**« Grâce au financement du FADeC, pour la construction des hangars de vente de produits agricoles et des boutiques de vente de denrées alimentaires sur nos marchés, nos populations mènent leurs activités économiques à l'abri du soleil et de la pluie ».**

Chef d'arrondissement

## Augmenter le budget des communes pour réduire la pauvreté

Selon les recommandations de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), le taux de transfert des ressources financières de l'Etat en faveur des communes devrait être de 15%. Au Bénin, ce taux est encore inférieure à 5% (contre 2.5% en 2011).

Premier bailleur à avoir contribué au Fonds d'Appui au Développement des communes (FADeC) non-affecté en 2009, la Suisse poursuit depuis son appui aux dotations du FADeC, ensemble avec les autres partenaires techniques et financiers.

L'objectif est de donner aux communes des moyens pour améliorer l'accès des populations aux services de base et de valoriser leurs potentialités économiques, et à terme, de réduire le niveau de pauvreté.

La Suisse offre également un appui institutionnel aux structures en charge du pilotage du fonds pour l'accompagnement des communes. Le Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Finances Publiques (CONAFIL) bénéficie aussi de l'expertise pour conduire des réflexions stratégiques en matière de finances locales, et les structure de contrôle du Ministère des Finances (Inspection Générale des Finances et IGAA) sont renforcées afin de pérenniser les activités d'audit des fonds FADeC.

A travers son dialogue politique, la Suisse entend participer à la contribution croissante du budget général de l'Etat au financement des communes, et d'amener le gouvernement à rendre opérationnels les guichets du FADeC dans certains de ses domaines d'intervention stratégique (alphabétisation, intercommunalité, infrastructures économiques et marchandes).



Formation de femmes engagées en politique  
© Coopération suisse au Bénin

## Programme

Durée : 2020 – 2032

Budget : CHF 20'000'000  
soit env. 13 milliards FCFA

## Phase actuelle

Durée : 2022 – 2026

Budget : CHF 7'000'000  
soit env. 4,2 milliards FCFA

## Partenaires/Acteurs

Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM) / Institut National de la Femme/Centre Intégré de Prise en Charge/Organisations de la société civile.

## Zone d'intervention

Couverture nationale

## Citation

**« Parmi les formations reçues, je retiens essentiellement celles sur le leadership féminin, la gestion des conflits, la prise de parole en public, la gestion d'une organisation paysanne, l'approche genre, et la gestion financière d'une activité génératrice de revenus ».**

Marie-Reine Louise Adébissi AYLARA,  
Présidente de l'Association Nationale des Femmes Agricultrices du BENIN (ANaF-Bénin).

## Des femmes engagées et influentes dans les instances décisionnelles pour un développement inclusif et durable

Au Bénin, malgré une population composée de 52% de femmes et un cadre juridique relativement favorable à la promotion des droits des femmes et des filles, de fortes inégalités de genre demeurent.

Face aux défis actuels liés à la réalisation par les femmes de leurs droits, la Suisse amène un soutien en faveur du renforcement du leadership féminin dans les instances de prise de décisions. A cette fin, les capacités des femmes leaders politiques sont renforcées de manière à répondre aux exigences des partis politiques, principaux canaux d'accès aux fonctions politiques.

Le programme d'Appui à l'Égalité du Genre apporte par ailleurs un appui renforcé à la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) avec l'implication des collectivités locales. Un appui spécifique est notamment alloué aux Centres de Promotion Sociale (CPS), bras opérationnels du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM) au niveau communautaire, mais également aux Centres Intégrés de Prise en Charge (CIPEC) du Ministère de la Santé.

Enfin, l'appui de la Suisse permet d'accompagner le MASM en charge de la coordination du genre et les organisations de la société civile actives dans le domaine à mener des actions pour la prise en compte des préoccupations d'équité et égalité de genre dans les politiques et l'application des textes juridiques. La Suisse les appuie également dans l'amélioration du contexte social pour le respect des droits et l'émancipation des femmes.

## THEMES TRANSVERSAUX ET AUTRES ENJEUX PRIORITAIRES

52%

Pourcentage de femmes au Bénin

29

Nombre de femmes à l'Assemblée Nationale

3,5%

Taux de croissance démographique au Bénin

4,4 Mio

Nombre approximatif de béninois vivant à l'étranger



La jeunesse est un enjeu pour la Suisse au Bénin.  
© Coopération suisse au Bénin

Deux thèmes transversaux la **gouvernance** et le **genre** complètent les activités de la Suisse au Bénin.

La promotion de l'égalité entre hommes et femmes et les considérations de **genre** sont intégrées dans tous les programmes.

Par ailleurs, la Coopération suisse soutient ses partenaires dans le renforcement de leur **gouvernance** institutionnelle (respect des textes, participation, transparence, reddition des comptes, etc.) à travers un accompagnement et un renforcement de capacités.

Les enjeux liés à l'engagement avec le **secteur privé**, aux **changements climatiques**, les questions de **Ne laisser personnes de côtés** et la **Gestion des programmes sensible aux conflits**, à la **jeunesse** et à la **migration** sont pris en compte dans les programmes, y inclus à l'échelle sous régionale (Burkina Faso, Mali, Niger, et Tchad) où la Coopération suisse met en œuvre des programmes dans ses trois domaines d'intervention prioritaires (Développement économique rural et Local, Education de base et formation professionnelle, Gouvernance).

La Coopération suisse consacre 1% de son budget global annuel à la promotion de la diversité des expressions culturelles en respect de l'engagement de la Suisse dans le domaine de la **culture** et du développement.

**Bureau de la Coopération suisse DDC et Agence consulaire  
au Bénin**

Lot 117 Zongo Ehuzu, rue du PNUD  
Immeuble voisin au Corps de la Paix  
08 BP 0123 Tri postal

Tél. : +229 21 31 47 37 / 38 / 39

Fax : +229 21 31 47 55

Courrier électronique : [cotonou@eda.admin.ch](mailto:cotonou@eda.admin.ch)

Site web : <https://www.eda.admin.ch/benin>

Facebook : <https://www.facebook.com/CooperationSuisseBenin/>